



Présentation du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété qui vous aide à économiser pour acheter votre première propriété¹



Le **CELIAPP** est un régime enregistré qui regroupe des caractéristiques d'un REER et d'un CELI pour vous aider à économiser davantage en vue de l'achat de votre première propriété!

Comparaison des comptes	CELI	CELIAPP	REER
Déductible d'impôt	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Droits de cotisation annuels fixes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucun remboursement des retraits ²	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucune limite de retrait ²	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraits non imposables ³	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

² Le retrait d'un CELIAPP doit remplir les conditions liées à l'achat d'une première propriété admissible.

³ Les fonds du CELIAPP et du REER (régimes d'accession à la propriété) sont assujettis à l'impôt si vous effectuez un retrait non admissible.



Admissibilité

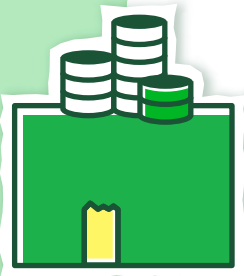
- Avoir plus de **18 ans**
- Être résident **canadien**
- Être un **premier acheteur d'une maison¹**

¹ Des critères d'admissibilité s'appliquent

Cotisations

- Jusqu'à **8 000 \$** par année civile suivant l'ouverture du compte
- Dans le cas du CELIAPP, vous pouvez reporter jusqu'à **8 000 \$** de droits de cotisation inutilisés à l'année suivante⁴
- Les droits de cotisation à un CELIAPP s'accumulent dès l'ouverture du compte.

⁴ Plafond à vie de 40 000 \$



Durée

Selon la première éventualité

- Jusqu'à **15 ans** ou
- Jusqu'à la fin de l'année de votre **71^e anniversaire** ou
- Jusqu'au **31 décembre de l'année suivant** l'achat de votre première propriété

Si vous changez d'avis, ne vous inquiétez pas!

Si vous n'achetez pas de propriété, vous pouvez transférer votre épargne sans frais vers un REER ou un FERR à votre nom.



Vous voulez en savoir plus?

Consultez notre site Web **pour en savoir plus** sur les possibilités qu'offre un CELIAPP.

NUMÉRISEZ LE CODE QR POUR EN SAVOIR PLUS.

